

Décision

Générale

colonial

Décision n° 81 accordant un congé de convalescence de trois mois à solde entière à M. Aden Ismaël, chef du quartier n° 3

n° 81

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date de publication
28 janvier 1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois à solde entière est accordé à M. Aden Ismaël, chef de quartier {quartier n° 3}, à l'issue duquel il devra se présenter au Bureau du Personnel.